



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juillet 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 21

Représentés : 7

Absents : 8

L'an deux mille dix-sept, le 25 juillet et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 19 juillet, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Etaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Patrick BOURGEOIS, M. Alain CAMPION, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, M. Paul FERRE, M. Vincent GELAS, Mme Lysiane GUIRAL, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Bernard LITAUDON, M. Guy MORILLON, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, M. Serge VARVIER, M. Dominique VIOT, M. Nicolas ZIELINSKI

Etaient absents : M. Gilbert GROS (pouvoir à Mme Marie-Claude DAMOUR, déléguée suppléante), Mme Muriel LUGA-GIRAUD (pouvoir à Mme Lysiane GUIRAL), M. Jean-Michel LUX, Mme Sandrine MERAND (pouvoir à M. Serge VARVIER), M. Philippe PROST (pouvoir à M. ALBAN), M. Marc TATON (pouvoir à M. Patrick BOURGEOIS), Mme Marielle THOMAS (pouvoir à M. Nicolas ZILINSKI), M. Maurice VOISIN (pouvoir à M. Paul FERRE),

Secrétaire de séance : M. Vincent GELAS

**N°2017/07/25/01 – VISIOSPORT – CREATION DE DEUX POSTES CONTRACTUELS D'ADJOINT TECHNIQUE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES**

**CREE :**

deux emplois d'Adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité, à temps non complet, pour assurer le gardiennage du week-end de Visiosport à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (durée maximale d'1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs).

**ET AUTORISE** Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives aux recrutements.

**N°2017/07/25/02 – Autorisation de signer un avenant n°1 au marché de travaux pour l'extension des réseaux d'assainissement aux hameaux de FLURIEUX et SERRANS sur la commune de MOGNENEINS**

**AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour l'extension des réseaux d'assainissement aux hameaux de FLURIEUX et SERRANS sur la commune de MOGNENEINS.

**PRECISE** que cet avenant qui modifie la répartition du marché entre les différents membres du groupement est sans incidence sur le montant du marché initial.

**N°2017/07/25/03 – Autorisation de signer un accord cadre relatif à la fourniture de repas pour l'accueil de loisirs Visiomômes**

**AUTORISE** le Président à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture de repas pour l'Accueil de Loisirs, pour un montant annuel estimatif de 44 649,44 € HT, soit 47 105,16€TTC, avec l'entreprise SODEXO (69365 LYON cedex 07).

**PRECISE** que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an (du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018), pouvant être renouvelée 3 fois par période successive d'1 an et par décision expresse intervenant avant le 30 juin (durée maximale de 4 ans, soit jusqu'au 31 août 2021).

**N°2017/07/25/04 – Autorisation de signer un marché de fournitures et de services informatiques**

**AUTORISE** le Président à signer un marché de fournitures et de services informatiques, pour un montant global de 18 481.41€ HT, soit 22 177.69€TTC, avec la société APS-Solutions informatiques (69500 BRON).

**N°2017/07/25/05 – Signature de la convention d'objectifs et de financement « relais assistants maternels » signé avec la CAF de l'Ain pour le RAM « Saône Relais »**

**AUTORISE** la signature de la convention d'objectifs et de financement «Relais assistants maternels» avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, pour le RAM « Saône Relais », pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

**N°2017/07/25/06 – Signature d'une convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière**

**AUTORISE** la signature de la convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019.

**N°2017/07/25/07-Fixation de tarifs supplémentaires de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre**

**FIXE** les tarifs de vente des cartes postales dans les antennes de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre :

- ✓ cartes postales « recettes » : 1€
- ✓ cartes blason « adhésif Ain » : 1€
- ✓ cartes postales « Ain/Dombes/Thoissey » : 0.70€

**FIXE** la commission à percevoir sur la vente du « Guide touristique de l'Ain 2017 » à 50% soit 1€ pour chaque guide vendu à 2€ TTC.

**N°2017/07/25/08- Budget Principal - Exercice 2017 - Décision Modificative n°3**

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du Budget PRINCIPAL 2017 contenant les écritures suivantes :

## Section d'Investissement

Dépenses	c/2051 – op 3R30 – 0 – Extension du siège (logiciels)	+ 10 000 €
	c/2158/041 – Opérations patrimoniales	+ 3 780 €
	c/2183 – op 3R30 – 0 – Extension du siège (matériel informatique)	+ 11 000 €
	c/2184 – op 3R30 – 0 – Extension du siège (mobilier)	+ 500 €
	c/020 – Dépenses imprévues	- 21 500 €
Recettes	c/2031/041 - Opérations patrimoniales	+ 3 780 €

**N°2017/07/25/09- Budget Assainissement Collectif - Exercice 2017 - Décision Modificative n°2**

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 contenant les écritures suivantes :

## Section de Fonctionnement

Dépenses	c/61528 – 921 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	- 2 160 €
	c/6542- 921 – Créances éteintes	+ 2 160 €

## Section d'Investissement

Dépenses	c/2315 – op3R12 – STEP de GUEREINS	+ 10 800 €
	c/020 – Dépenses d'imprévues	- 10 800 €

**N°2017/07/25/10- CREATION DE DEUX BUDGETS ANNEXES : Zones d'Activités Visionis 5 et Visionis 6**

**DECIDE** la création de deux budgets annexes spécifiques aux projets d'aménagement de deux nouvelles zones d'activités dites « Visionis 5 » et « Visionis 6 », selon l'instruction budgétaire et comptable M14 développée en vigueur,

**DIT** que ces budgets seront gérés hors taxes, en raison de l'assujettissement de ces activités à la TVA,

**ET AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et à solliciter l'habilitation pour assujettissement à la TVA de la communauté de communes pour ces budgets auprès des Services Fiscaux.

**N°2017/07/25/11 – ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL et remboursement des frais de MISSION dans le cadre de la Convention Nationale de l'ADCF à STRASBOURG**

**ATTRIBUE** à M. Gilbert GROS et à Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX un mandat spécial pour se rendre à la Convention Nationale de l'Assemblée des Communautés de France des 4, 5 et 6 octobre 2017 à Nantes.

**AUTORISE** pour l'exécution du présent mandat spécial la prise en charge directe des dépenses de transport, d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés sur présentation des pièces justificatives.

**AUTORISE** également pour l'agent en mission la prise en charge directe des dépenses de transport, d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés sur présentation des pièces justificatives.

**N°2017/07/25/12 – Représentation de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE au sein de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

**ELIT** les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Délégués Titulaires		Délégués Suppléants	
Monsieur Guy MORILLON	administrateur	Madame Irène LECLERC	administrateur
Madame Marie-Monique THIVOLLE		Monsieur Bernard ALBAN	

**N°2017/07/25/13 – Représentation de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE au sein du Comité de pilotage Natura 2000 « prairies humides et forêts alluviales du val de Saône aval »**

**DESIGNE** M. Paul FERRE pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du comité de pilotage Natura 2000.

**N°2017/07/25/14 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

**N°2017/47 – Assistance et conseil pour la passation des marchés publics d'assurances de la Communauté de Communes Val de Saône Centre - MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Vu les 2 offres reçues,

Vu l'avis de la CEO du 15/06/2017,

Considérant l'offre du cabinet ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES – 10 Rue du Colisée – 75008 PARIS.

**Article 1<sup>er</sup> :**

Un marché public de prestations Intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES – 10 Rue du Colisée 75008 PARIS, pour une mission d'assistance et de conseil pour la passation des marchés publics d'assurances de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

**Article 2 :**

La mission d'assistance et de conseil pour la passation des marchés publics d'assurances comprend quatre phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : Analyse de l'existant – Audit/Bilan
- 2<sup>ème</sup> phase : Préparation du Dossier de Consultation des Entreprises
- 3<sup>ème</sup> phase : Assistance à la passation du marché public
- 4<sup>ème</sup> phase : Assistance à la mise en place des contrats

Le montant forfaitaire des prestations s'élève à la somme de 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC.

**N°2017/48 – Entretien et Maintenance Climatisation - MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

Considérant l'offre de l'entreprise DURAFROID – ZI du Rivollay – 01090 GUEREINS.

**Article 1<sup>er</sup> :**

Un marché public de prestations intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société DURAFROID – ZI du Rivollay – 01090 GUEREINS, pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation pour les bâtiments PPE et Visiosport à Montceaux.

**Article 2 :**

Le contrat prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour une durée de 3 ans.

Le montant forfaitaire annuel des prestations s'élève à la somme de :

Visiosport (bureaux CC et ALSH)	Pôle Petite Enfance (PPE)	MONTANT TOTAL ANNUEL
2 052 € HT	344 € HT	2 396 € HT

Soit un montant forfaitaire total pour 3 ans de 7 188 € HT.

**N°2017/49- Convention précaire de mise à disposition du gymnase Intercommunal à Saint Didier du 02 au 09 août 2017 et les locaux du stade de football à THOISSEY du 02 au 07 août 2017**

Vu la demande de mise à disposition du gymnase intercommunal à Saint Didier et les locaux du stade de football à Thoissey dans le cadre d'une manifestation du 02 au 09 août 2017, par l'association « Fer'Ain des Fanfarons » représentée par Monsieur Gérard ALBERTI, 5 rue des Jardins à THOISSEY (01140).

Vu l'avis favorable de la commission Sport Transport du 14 juin 2017,

**Article 1<sup>er</sup> :**

Il est décidé de signer une convention précaire avec l'association « Fer'Ain des Fanfarons » pour la mise à disposition :

- du gymnase intercommunal à Saint Didier du 02 au 09 août 2017
- les locaux du stade de football à Thoissey du 02 au 07 août 2017.

**Article 2 :**

Les installations et locaux sont mis à disposition du bénéficiaire à titre gratuit.

Fait à Montceaux, le 25 juillet 2017

Le Président.

Jean-Claude DESCHIZEAUX



AFFICHE du :

Au :